



Plan Climat Energie Territorial de la CAN 2013-2017

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20161121-C07-11-2016-1-
DE
Date de télétransmission : 24/11/2016
Date de réception préfecture : 24/11/2016

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20161121-C07-11-2016-1-
DE
Date de télétransmission : 24/11/2016
Date de réception préfecture : 24/11/2016

Présentation du plan d'actions 2013-2017

Le plan d'actions adopté en juillet 2013 par le Conseil communautaire a fait l'objet d'une restructuration, en 2016, au regard des nouveaux enjeux de la Loi de transition énergétique pour la Croissance verte. Le plan d'actions comprend désormais 18 actions réparties dans 4 objectifs :

Objectif	N°action	Titre de l'action	Calendrier
Conforter la gouvernance et l'action partagée des acteurs du territoire	1	Garantir le pilotage du Plan Climat	Action récurrente
	2	Intégrer le plan climat dans la planification territoriale	Arrêt SCOT-PLUID fin 2017
	3	Intégrer la dimension énergie-climat dans le projet de territoire	2016
	4	Renforcer les actions auprès des agents de la CAN : sensibilisation, formation et participation	Action récurrente
	5	Renforcer les actions de la CAN envers les acteurs du territoire : sensibilisation, formation et participation	Action récurrente
	6	Développer les collaborations-coopérations	Action récurrente
Réduire de 50% la consommation énergétique finale d'ici 2050	7	Réduire les consommations d'énergies et fluides du patrimoine communautaire	Action récurrente
	8	Améliorer le parc d'éclairage public des zones d'activités	2017
	9	Renforcer l'activité de conseil en énergie partagé (CEP) auprès des communes	Action récurrente
	10	Améliorer la performance énergétique dans le résidentiel et soutenir la lutte contre la précarité énergétique	2021 (PLH)
	11	Encourager les entreprises à agir sur leur propre fonctionnement	Action récurrente
Réduire les émissions de GES sur les secteurs les plus émissifs (division par 4 à horizon 2050)	12	Réduire les émissions de GES liées aux transports sur le territoire de la CAN	2017 (nvelle DSP)
	13	Réduire les émissions de GES liées aux déplacements professionnels CAN	Action récurrente
	14	Développer une offre touristique écoresponsable et favoriser les déplacements touristiques doux	2021 (SDEC)
	15	Réduire les émissions de GES liées à la gestion des déchets	Action récurrente
	16	Promouvoir les circuits courts et l'économie circulaire	2018 (TER)
Porter la part des énergies renouvelables à 23% dans la part globale à horizon 2020 et à 32% à horizon 2030	17	Développer les énergies renouvelables sur le territoire de la CAN	Action récurrente 2017 pour l'étude potentiel EnR)
	18	Installer des équipements énergies renouvelables sur le patrimoine de la CAN	2017 (PV STEP d'Aiffres)
Développer les réseaux de chaleur et de froid		A programmer	2018-2024
Améliorer la qualité de l'air sur le territoire		A programmer	2018-2024
S'adapter aux effets du changement climatique		A programmer	2018-2024

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20161121-C07-11-2016-1-
DE 2018-2024
Date de télétransmission : 24/11/2016
Date de réception préfecture : 24/11/2016

Garantir le pilotage du Plan Climat

Action 1

Contexte

La mise en place d'un Plan Climat et de son plan d'actions suppose une organisation adaptée, et des actions de suivi et d'évaluation. Il convient de vérifier et valider que les actions préconisées ont été réalisées, analyser les éventuels points de blocage conduisant à un report ou une modification de la planification initiale, et évaluer les résultats obtenus dans un objectif d'amélioration continue. L'évaluation du Plan Climat de la CAN, ainsi que son organisation et son schéma de gouvernance, reposent sur la démarche Cit'ergie et les 79 mesures qui composent le référentiel.

Les mesures

1	Actualiser le bilan des émissions de gaz à effet de serre « patrimoine et services »
2	Assurer le suivi financier du plan d'actions
3	Evaluer le Plan Climat
4	Conforter l'amélioration continue du Plan Climat

Actions déjà réalisées 2015-2016

2012 : Création d'un budget annexe « énergies renouvelables »
 2016 : Actualisation du Bilan des émissions de gaz à effet de serre « patrimoine et services » de la CAN
 Evaluation à mi-parcours du Plan Climat à l'aide de Cit'ergie

Parties prenantes

Vice-Présidents en charge : Développement Durable
Pilotage technique : RSO
Partenaires : AREC / ADEME / ALBEA

Lien avec autres programmes : pas de liens spécifiques

Type d'action	Etude
Date de lancement	2013
Date prévisionnelle de finalisation	Action récurrente
N° Cit'ergie	1.1.3/2.1.2/5.1.2/5.2.2/5.3.1
Indicateurs	% du budget associé à la politique énergie-climat % Cit'ergie
Budget	Coûts internes de fonctionnement
Action engagée	<input checked="" type="checkbox"/>
Action programmée	<input type="checkbox"/>
Nouvelle action	<input type="checkbox"/>

Communauté d'Agglomération du Montais
 Accusé de réception en préfecture
 079-200041317-20161121-C07-11-2016-1-DE
 Date de télétransmission : 24/11/2016
 Date de réception préfecture : 24/11/2016

Intégrer le plan climat dans la planification territoriale

Action 2

Contexte

Le nouveau périmètre territorial, défini depuis le 1^{er} janvier 2014 avec un territoire composé de 45 communes, amène la CAN à redéfinir ses documents de planification. Souhaitant donner de la cohérence à l'aménagement du territoire et à ses schémas sectoriels, il a été décidé, dans le cadre de la révision du SCOT et de l'élaboration du PLUi-D et au regard de la Loi sur la transition énergétique, d'intégrer les enjeux énergie-climat, biodiversité et qualité de l'air au cœur de la réflexion.

De plus, soucieuse d'accompagner les communes de son territoire dans la maîtrise des consommations d'énergie et le développement des énergies renouvelables, la CAN souhaite renforcer le travail de sensibilisation et de conseil déjà mis en place, afin de faciliter l'appropriation et la déclinaison des enjeux énergétiques et climatiques dans les documents d'urbanisme et la gestion du patrimoine des communes.

Les mesures

- 1 Intégrer les enjeux énergie-climat dans le SCOT et le PLUID, et les décliner dans les documents sectoriels (PLH, Plan Climat,...)
- 2 Accompagner les communes de la CAN dans la prise en compte des enjeux énergie-climat

Type d'action	Etude/Accompagnat/ sensibilisation/com
Date de lancement	2013
Date prévisionnelle de finalisation	Arrêt SCOT PLUI-D fin 2017
N° Cit'ergie	1.2.2/1.3.1/1.4.2/ 5.2.3/6.2.2
Indicateurs	Nb de communes de la CAN sensibilisées ayant pris en compte les enjeux
Budget	Coûts internes de fonctionnement Budget Etude SCOT- PLUID : 90 000 €
Action engagée	<input checked="" type="checkbox"/>
Action programmée	<input type="checkbox"/>
Nouvelle action	<input type="checkbox"/>

Actions déjà réalisées 2015-2016

2015 : Prise de compétence PLU

2016 : Lancement de la consultation SCOT-PLUID incluant une étude énergie-climat et un volet déplacements

2016 : Etude pré-opérationnelle pour l'établissement d'un programme communautaire 2018-2022 sur l'habitat avec poursuite du travail sur la précarité énergétique

Parties prenantes

- Vice-Présidents en charge :** Aménagement du Territoire
- Pilotage technique :** Directeur du service Aménagement du Territoire
- Partenaires :** Ensemble des communes de la CAN
DDT 79 / ADIL / CAUE

Lien avec autres programmes : SCOT / PLUID / PLH / SDEC / SDCS

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20161121-C07-11-2016-1-
DE
Date de télétransmission: 24/11/2016
Date de réception préfecture: 24/11/2016

Intégrer la dimension énergie-climat dans le projet de territoire

Action 3

Contexte

Issu d'une démarche pragmatique et dans l'optique de doter la CAN d'une vision politique et stratégique à horizon 2030, le projet de territoire a été défini autour de trois axes majeurs, reposant chacun sur un diagnostic :

- Amplifier les dynamiques économiques de l'agglomération ;
- Renforcer l'équilibre territorial, en inscrivant notamment le territoire dans l'efficacité énergétique ;
- Développer des coopérations territoriales ambitieuses à différentes échelles.

Les mesures

- 1 Elaborer le projet de territoire
- 2 Décliner le projet de territoire dans les différentes politiques communautaires

Actions déjà réalisées 2015-2016

2015-2016 : Elaboration du projet de territoire
Avril 2016 : Adoption du projet de territoire

Parties prenantes

Vice-Présidents en charge : Président de la CAN
Pilotage technique : Mission veille stratégique, évaluation et observation
Partenaires :

Lien avec autres programmes : SCOT / PLUID / PLH / SDEC / SDCS

Type d'action	Etude
Date de lancement	2015
Date prévisionnelle de finalisation	2016
N° Cit'ergie	1.1.1
Indicateurs	Identification des enjeux énergétiques et climatiques
Budget	Coûts internes de fonctionnement
Action engagée	<input checked="" type="checkbox"/>
Action programmée	<input type="checkbox"/>
Nouvelle action	<input type="checkbox"/>



Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20161121-C07-11-2016-1-DE
Date de télétransmission : 24/11/2016
Date de réception préfecture : 24/11/2016

Renforcer les actions auprès des agents de la CAN : sensibilisation, formation et participation

Action 4

Contexte

En vue d'impliquer les agents dans la mise en œuvre de sa politique énergie-climat, la CAN met en place des actions de sensibilisation et de formation pour l'ensemble de ses agents. Elle renforce la reconnaissance des bonnes pratiques en favorisant les initiatives personnelles et l'implication des agents au sein de la structure et dans leur travail.

De plus, l'intégration des préoccupations énergétiques dans le fonctionnement des services passe par la dotation d'outils pour l'ensemble des agents concernés.

Les mesures

- 1 Systématiser la prise en compte des enjeux d'adaptation et d'atténuation au changement climatique dans l'ensemble des projets CAN
- 2 Sensibiliser et former les services aux enjeux de l'atténuation et de l'adaptation et aux économies d'énergie
- 3 Susciter la participation des agents pour une meilleure gestion de l'énergie
- 4 Créer des outils d'aide technique pour les services

Actions déjà réalisées 2015-2016

- 2015-2016 : Participation au concours CUBE2020
- 2015 : Intégration dans la fiche d'entretien annuel d'une mention « éco-responsabilité » permettant à l'agent de valoriser des initiatives / comportements responsables
- 2016 : Pool impressions – incitation à la réduction de l'utilisation du papier et de l'impression couleur
- 2016 : Mise en place d'un observatoire des fournitures durables

Parties prenantes

- Vice-Présidents en charge :** Développement Durable / Ressources humaines / Equipements
- Pilotage technique :** RSO / Directrice des ressources humaines / Directeur Patrimoine Logistique et énergies
- Partenaires :** CNFPT / AREC / ADEME / Ifree

Lien avec autres programmes : Agenda 21 interne de la CAN

Type d'action Etude/Accompagn/ sensibilisation/com
Date de lancement 2013
Date prévisionnelle de finalisation Action récurrente

N° Cit'ergie 5.1.1/5.2.1/5.2.3/5.2.4

Indicateurs Nb Personnes formées/Nb entretiens annuels intégrant les questions relatives à l'énergie / Part d'éco achats

Budget Coûts internes de fonctionnement
A définir

Action engagée

Action programmée

Nouvelle action



Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20161121-C07-11-2016-1-DE
Date de télétransmission : 24/11/2016
Date de réception préfecture : 24/11/2016

Renforcer les actions de la CAN envers les acteurs du territoire : sensibilisation, formation et participation

Action 5

Contexte

Concentrée dans un premier temps sur un périmètre interne (agents et élus via le Réseau développement durable des communes), la CAN a ouvert son action vers les acteurs du territoire. En partenariat avec l'ADIL pour la mobilisation des citoyens sur les enjeux énergétiques, la CAN travaille étroitement, aux côtés de la Ville de Niort, avec les acteurs socio-économiques du territoire. Ainsi, elle anime le Comité Partenarial pour le développement durable du Niortais (COPART), réseau de 23 entreprises, associations, chambres consulaires, établissements de santé et de formation engagés dans la responsabilité sociétale, autour de thématiques contribuant à la transition énergétique et écologique du territoire.

Les mesures

- 1 Partager et animer le Plan Climat avec l'ensemble des communes de la CAN
- 2 Mobiliser la société civile autour des enjeux énergie-climat

Actions déjà réalisées 2015-2016

- 2015-2016 : Poursuite du travail avec le réseau développement durable des communes (organisation de balades thermographiques en partenariat avec l'ADIL en 2016)
Animation du Comité Partenarial (COPART) avec mise en place d'actions auprès des entreprises et associations autour des thématiques mobilité, achats durables, déchets
- 2015 : Organisation de la Fête de l'énergie (cafés-débats, conférences, stands)
- 2016 : Lancement du Défi famille à énergie positive sur le territoire de la CAN en partenariat avec l'ADIL 79

Parties prenantes

- Vice-Présidents en charge :** Développement Durable
- Pilotage technique :** RSO
- Partenaires :** Ensemble des communes de la CAN
DDT 79 / ADIL / CAUE

Lien avec autres programmes : CEP

Type d'action	Accompagnement/sensibilisation/com/partenariat
Date de lancement	2013
Date prévisionnelle de finalisation	Action récurrente
N° Cit'ergie :	6.1.1/6.2.2/6.4.1/6.4.2
Indicateurs	Réduction de la consommation d'énergie dans les communes % de la population satisfaite
Budget :	Variable en fonction du périmètre d'action

Action engagée	<input checked="" type="checkbox"/>
Action programmée	<input type="checkbox"/>
Nouvelle action	<input type="checkbox"/>

Développer les collaborations-coopérations

Action 6

Contexte

La CAN souhaite renforcer sa collaboration avec les acteurs du territoire, et développer de nouveaux partenariats à l'échelle de la région Nouvelle Aquitaine, afin d'échanger et d'enrichir l'action qu'elle mène dans le domaine énergie-climat. Elle souhaite également utiliser les instruments et programmes de l'Etat et de la Commission Européenne pour l'aider à mettre en œuvre sa stratégie énergie-climat à l'échelle nationale et européenne.

Les mesures

- 1 Renforcer la coopération avec les autres collectivités engagées dans une politique énergie-climat
- 2 Travailler en partenariat avec les autres instances locales pour améliorer les performances de la CAN
- 3 Renforcer l'expertise et le positionnement de la CAN à l'échelle européenne

Actions déjà réalisées 2015-2016

2015-2016 : Animation du Comité Partenarial (COPART) avec mise en place d'actions auprès des entreprises et associations

2015 : Création de la plate-forme de rénovation énergétique ACT'e (partenariat entre CAN, CC du Thouarsais et agglo2B, sous la coordination du Département des Deux-Sèvres)

2015 : Groupement de commande achat électricité verte (CAN, VDN, SDIS, CCAS)

2016 : Recrutement d'une chargée de mission contractualisation Europe

Parties prenantes

Vice-Présidents en charge : Développement Durable

Pilotage technique : RSO

Partenaires : Comité Partenarial, VDN, CD79, CC du Thouarsais, Agglo2B, ...

Lien avec autres programmes : pas de liens spécifiques

Type d'action	Partenariat
Date de lancement	2012
Date prévisionnelle de finalisation	Action récurrente
N° Cit'ergie	3.2.2/6.2.2/6.2.3/ 6.2.4/6.3.1
Indicateurs	Nb d'actions mutualisées ou partenariales Nb de participations actives dans les réseaux d'expertise
Budget	Coûts internes de fonctionnement

Action engagée

Action programmée

Nouvelle action

Réduire les consommations d'énergies et fluides du patrimoine communautaire

Action 7

Contexte

Dans un contexte d'augmentation constante des énergies et fluides et afin de gérer de façon efficace la mise aux normes obligatoire des bâtiments, il a été décidé, en 2012, de mettre en place une programmation pluriannuelle des travaux de rénovation avec mobilisation d'un budget annuel.

Le traitement des eaux usées fait partie des compétences de la CAN : afin d'optimiser les installations sans pour autant nuire à la qualité des eaux épurées, le service en charge prête une attention toute particulière à la consommation énergétique du matériel utilisé.

Les mesures

- 1 Gérer les consommations énergétiques sur le patrimoine de la CAN
- 2 Mettre en œuvre un programme de rénovation du patrimoine bâti
- 3 Appliquer des mesures d'amélioration énergétique sur les équipements d'assainissement

Actions déjà réalisées 2015-2016

2016 : Déploiement du logiciel ATAL pour le suivi du patrimoine et des consommations énergétiques

2016 : Rénovation thermique de la médiathèque d'Usseau (action TEPCV)

2017 : Renouvellement des réseaux d'eaux pluviales et usées

Parties prenantes

Vice-Présidents en charge : Equipements / assainissement et eaux pluviales

Pilotage technique : Directeur Patrimoine Logistique Energies / Directeur Etudes et Conduite d'opérations / Directrice Assainissement

Partenaires : –

Lien avec autres programmes : pas de liens spécifiques

Type d'action	Etude/invest/Accompagnement/sensibilisation/com
Date de lancement	2013
Date prévisionnelle de finalisation	Action récurrente
N° Cit'ergie	2.1.3/2.1.4/2.2.3/ 2.2.4/2.2.5/2.3.2/ 3.5.1/3.5.4/5.3.1
Indicateurs	Quantité d'énergie économisée % bâtiments classés A ou B (DPE) Quantité d'énergie liée au fonctionnement des équipements
Budget	2 millions/an jusqu'en 2018 hors STEP (mise aux normes + réhabilitations constructions)
Action engagée	<input checked="" type="checkbox"/>
Action programmée	<input type="checkbox"/>
Nouvelle action	<input type="checkbox"/>



Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20161121-C07-11-2016-1-DE
Date de télétransmission : 24/11/2016
Date de réception préfecture : 24/11/2016

Améliorer le parc d'éclairage public des zones d'activités

Action 8

Contexte

L'aménagement des zones d'activités économiques (ZAE), partie intégrante de la compétence " développement économique", constitue un enjeu important d'exemplarité en termes d'aménagement du territoire. C'est pourquoi la CAN a choisi d'aménager des ZAE sobres en énergie, principalement pour les nouvelles réalisations mais aussi pour les zones d'activités existantes. Les actions concernant l'aménagement ont ainsi été finalisées en 2015.

La CAN se concentre donc maintenant sur l'éclairage public.

Les mesures

- 1 Rénovation du parc d'éclairage public des zones d'activités

Actions déjà réalisées 2015-2016

2016 : Diagnostic Eclairage public de la plupart des zones d'activités

2016 : Mise aux normes des armoires électriques

Parties prenantes

Vice-Présidents en charge : Développement économique

Pilotage technique : Directeur Développement et aménagement économique

Partenaires : —

Lien avec autres programmes : SDEC

Type d'action Etude/investissement

Date de lancement 2016

Date prévisionnelle de finalisation 2017

N° Cit'ergie 1.3.2/2.3.1

Indicateurs Economies d'énergies réalisées

Budget 297 000 €

Action engagée

Action programmée

Nouvelle action



Renforcer l'activité de conseil en énergie partagé (CEP) auprès des communes

Action 9

Contexte

En 2011, à la demande de ses communes membres, la CAN a lancé un service de conseil sur les questions énergétiques : le Conseil en Energie Partagé. Forte du travail réalisé et de la satisfaction des élus, elle souhaite désormais pérenniser cette activité et la diversifier.

Les mesures

1	Accompagner les communes dans la maîtrise de l'énergie sur leur patrimoine
2	Conseiller sur la prise en compte du confort d'été dans le bâti
3	Coordonner la valorisation des CEE

Actions déjà réalisées 2015-2016

2016 : 26 communes adhèrent au CEP

2016 : Un travail d'actualisation des consommations et actions a été engagé auprès des 26 communes adhérentes au CEP afin de produire des données statistiques locales et d'évaluer l'impact des travaux de rénovations préconisés depuis 2011.

Parties prenantes

Vice-Présidents en charge : Développement Durable

Pilotage technique : RSO – Conseillère énergie

Partenaires : –

Lien avec autres programmes : pas de liens spécifiques

Type d'action	Accompagnement/sensibilisation/com
Date de lancement	2013
Date prévisionnelle de finalisation	Action récurrente
N° Cit'ergie	6.2.2
Indicateurs	Consommation d'énergie des communes concernées
Budget	Coûts internes de fonctionnement
Action engagée	<input checked="" type="checkbox"/>
Action programmée	<input type="checkbox"/>
Nouvelle action	<input type="checkbox"/>



Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20161121-C07-11-2016-1-DE
Date de télétransmission : 24/11/2016
Date de réception préfecture : 24/11/2016

Améliorer la performance énergétique dans le résidentiel et soutenir la lutte contre la précarité énergétique

Action 10

Contexte

La précarité énergétique constitue aujourd'hui une réalité, présente dans tous les territoires. Afin d'aider les ménages à réhabiliter leur logement et à agir sur leurs consommations, la CAN déploie des actions en matière de logement sobre en énergie (PLH, plate-forme de la rénovation énergétique Act'e).

Les mesures

1	Parc privé : dispositifs nationaux d'aide à l'amélioration énergétique du logement (PIG, OPAH-RU, Prêt 0% primo-accédants)
2	Parc public : dispositifs nationaux d'aide à l'amélioration énergétique du logement (bailleurs réhabilitation et neuf)
3	ACT'E : plateforme locale de la rénovation énergétique performante de l'habitat privé

Actions déjà réalisées 2015-2016

2016 : Pour le parc public, majoration de la subvention sur le neuf si prise en compte de la performance énergétique

2015-2016 : Mise en œuvre de la plate-forme de rénovation ACT'e

Parties prenantes

Vice-Présidents en charge : Aménagement du territoire (habitat)

Pilotage technique : Chef de projet Habitat

Partenaires : Etat/ANAH/CD79/VDN/CR/ADIL /CAF/CCAS

Lien avec autres programmes : SDCS/SDEC/PLH

Type d'action	Accompagnement/ sensibilisation/com
Date de lancement	2013
Date prévisionnelle de finalisation	2021 (PLH)
N° Cit'ergie	1.4.2/6.2.1/6.4.2/ 6.5.1/6.5.3
Indicateurs	Evolution du nombre de ménages en situation de précarité énergétique sur le territoire de la CAN Nombre de ménages accompagnés dans le cadre d'Act'e
Budget	Entre 360000 et 400000 € / an)
Action engagée	<input checked="" type="checkbox"/>
Action programmée	<input type="checkbox"/>
Nouvelle action	<input type="checkbox"/>



Encourager les entreprises à agir sur leur propre fonctionnement

Action 11

Contexte

La CAN souhaite faciliter la sobriété énergétique au sein des entreprises (accompagnement à l'implantation ou à la mise en place d'actions de maîtrise de l'énergie).

Les mesures

- 1 Accompagner à l'implantation, la création ou le développement d'entreprises qui s'inscrivent dans l'économie verte
- 2 Accompagner les entreprises pour la mise en place d'actions de maîtrise de l'énergie (déplacements, bâtiments, comportements, ...)

Actions déjà réalisées 2015-2016

- 2016 : Lancement d'un appel à projet « Slow-tourisme » pour le site MATHE (ancienne friche industrielle) : projet touristique raisonné, respectueux du milieu protégé du Marais poitevin, et en phase avec les objectifs de développement écotouristique de la CAN (convention EPF)
- 2016 : Accompagnement du déploiement de Mobil'pro auprès des entreprises (COPART)

Parties prenantes

- Vice-Présidents en charge :** Développement Economique
- Pilotage technique :** Directeur Développement et Aménagement Economique
- Partenaires :** Etat, EPF, Région Poitou Charentes

Lien avec autres programmes : SDEC

Type d'action Accompagnement/
sensibilisation/com

Date de lancement 2013

Date prévisionnelle de finalisation Action
récurrente

N° Cit'ergie 6.3.1

Indicateurs Nombre de projets
aidés

Budget A définir

Action engagée

Action programmée

Nouvelle action



Réduire les émissions de GES liées aux transports sur le territoire de la CAN

Action 12

Contexte

Sur le territoire de la CAN, la voiture occupe une place prépondérante dans les déplacements. Pour lutter contre ce phénomène, il faut renforcer l'offre de transport public, faciliter son accès depuis les zones périphériques et la rendre plus attractive, mettre en cohérence l'ensemble des actions concernant les modes doux, renforcer la sensibilisation et contraindre les usagers de la voiture.

Les mesures

- 1 Repenser l'intermodalité (en matière d'aménagement et dans le cadre de la nouvelle DSP)
- 2 Organiser le transport de marchandises
- 3 Inciter la population à l'utilisation des transports collectifs
- 4 Inciter la population au changement de pratiques en matière de transports
- 5 Développer une flotte de véhicules de transport en commun moins émissive

Actions déjà réalisées 2015-2016

- 2015 : Inauguration de la plate-forme multimodale Niort Terminal (activité en développement)
- 2016 : Renouvellement de la DSP pour une approche multimodale de déplacements
- 2016 : Recrutement d'un chef de projet « Gare Niort atlantique »
- 2016 : Décision de la gratuité des transports en communs (applicable à partir de 2017)
- 2016 : Action Challenge Mobilité avec les structures du territoire via le COPART

Parties prenantes

- Vice-Présidents en charge :** Transports et mobilité, grands projets
- Pilotage technique :** Directeur Transports et Déplacements
- Partenaires (ou pilotes) :** VDN/SNCF/RFF/CR/CD79/communes/CCI/...

Lien avec autres programmes : PLUI-D/SDEC/SDCS

Type d'action	Etude/investissement/ partenariat
Date de lancement	2013
Date prévisionnelle de finalisation	2017 (nvelle DSP)
N° Cit'ergie	4.1.2/4.2.1/4.2.4/ 4.3.1/4.3.2/4.4.1/ 4.4.2/4.4.3/4.5.1/ 4.5.2
Indicateurs	Voyages en TC Maillage du territoire par le réseau TC Réduction du nb de PL en ville
Budget	A définir
Action engagée	<input checked="" type="checkbox"/>
Action programmée	<input type="checkbox"/>
Nouvelle action	<input type="checkbox"/>

Réduire les émissions de GES liées aux déplacements professionnels CAN

Action 13

Contexte

Dans le cadre de son Agenda 21 interne, la CAN a mis en place son Plan de Déplacements Administration (PDA) qui doit permettre de limiter les déplacements motorisés des agents de la CAN, et encourager l'usage de modes de déplacements doux.

Les mesures

- 1 Limiter les déplacements motorisés des agents de la CAN (PDA) : développer une offre de transports alternatifs, optimiser la flotte de véhicules de la CAN
- 2 Réduire les besoins de déplacements professionnels par l'utilisation de nouvelles technologies (télétravail, téléconférences, ...)

Actions déjà réalisées 2015-2016

- 2015 : Acquisition de nouveaux VAE et possibilité d'utiliser le bus pour les déplacements professionnels
- 2015 : Télétravail mis en place pour les astreintes du service assainissement
- 2015-2016 : Acquisition de 2 véhicules hybrides
- 2016 : Acquisition d'un véhicule utilitaire électrique pour le service Transports (action TEPCV)

Parties prenantes

Vice-Présidents en charge : Transports et mobilité, grands projets/ Equipements/Développement durable/Ressources humaines/informatique

Pilotage technique : Directeur Transports et Déplacements / Directeur patrimoine logistique Energies / Directeur Aménagement du Territoire / Directrice ressources humaines / Directrice Technologies de l'Information

Partenaires (ou pilotes) : –

Lien avec autres programmes : Agenda 21 interne /PDA

Type d'action Etude/investissement/
Accompagnat/sensibilisation/com

Date de lancement 2013

Date prévisionnelle de finalisation Action récurrente

N° Cit'ergie 4.1.1/4.1.2

Indicateurs Augmentation de la part modale vélo, piéton, TC
% agents utilisant les nouvelles technologies

Budget Coûts internes de fonctionnement
80 000 € pour acquisition véhicules électriques

Action engagée

Action programmée

Nouvelle action



Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20161121-C07-11-2016-1-DE
Date de télétransmission : 24/11/2016
Date de réception préfecture : 24/11/2016

Développer une offre touristique écoresponsable et favoriser les déplacements touristiques doux

Action 14

Contexte

Le Schéma de Développement Economique et Commercial, relancé en 2016, intègre un volet « tourisme ». Dans ce cadre, la CAN intègre la dimension énergie-climat et plus largement de développement durable dans sa stratégie touristique et le positionnement du territoire.

Les mesures

- 1 Soutien au développement d'un tourisme durable (fluvial, vélo, activités de loisirs respectueuses de l'environnement) et création d'une offre touristique écoresponsable

Actions déjà réalisées 2015-2016

2015 : appel à projet lancé par la CAN (3 projets lauréats : potager pédagogique et restaurant locavore, bateau à chaîne pour relier 2 communes du marais poitevin, activité calèche)

Parties prenantes

- Vice-Présidents en charge :** Développement économique
Pilotage technique : Chargée de projet tourisme
Partenaires (ou pilotes) : Acteurs du tourisme

Lien avec autres programmes : SDEC

Type d'action Accompagnement/sensibilisation/com

Date de lancement 2013
Date prévisionnelle de finalisation 2021 (SDEC)

N° Cit'ergie 6.3.3

Indicateurs Nb de projets d'écotourisme mis en place

Budget A définir

Action engagée

Action programmée

Nouvelle action



Réduire les émissions de GES liées à la gestion des déchets

Action 15

Contexte

La gestion des déchets est le poste le plus consommateur d'énergie et émetteur de gaz à effet de serre de toutes les compétences de la CAN. Des actions en vue de réduire la consommation associée ont donc un effet sensible sur l'ensemble du bilan.

Il s'agit donc d'optimiser le transport et le traitement des déchets.

Les mesures

- 1 Optimisation des consommations d'énergie du transport des déchets
- 2 Optimisation des consommations d'énergie liées au traitement des déchets

Actions déjà réalisées 2015-2016

2015 : La CAN est lauréate de l'appel à projets « zéro déchets, zéro gaspillage » et « Territoire Economique en ressources »

2015-2016 : prestation d'enfouissement des déchets soumise à de forts critères environnementaux (ISO 14000, valorisation biogaz, ...)

Parties prenantes

Vice-Présidents en charge : Environnement et déchets

Pilotage technique : Directrice Régie des déchets ménagers

Partenaires (ou pilotes) : _

Lien avec autres programmes : Pas de liens spécifiques

Type d'action Etude/investissement

Date de lancement 2013

Date prévisionnelle de finalisation Action récurrente

N° Cit'ergie 1.1.5/3.6.3

Indicateurs Quantité d'énergie économisée – transport et traitement
Emissions GES évitées – transport et traitement

Budget Estimation 930.000€/an

Action engagée

Action programmée

Nouvelle action



Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20161121-C07-11-2016-1-DE
Date de télétransmission : 24/11/2016
Date de réception préfecture : 24/11/2016

Promouvoir les circuits courts et l'économie circulaire

Action 16

Contexte

Disposant d'un tissu économique attractif et de ressources locales majeures et emblématiques, la CAN souhaite renforcer la dynamique économique du territoire en soutenant l'économie locale et de proximité (filières de production d'énergie locale, production locale agricole, approvisionnement local,...).

Les mesures

1	Renforcer l'accompagnement des entreprises du tissu local
2	Intégrer des critères DD dans les marchés publics pour favoriser les circuits courts incluant la préservation de l'environnement et des besoins sociaux
3	Promouvoir les circuits courts et l'économie circulaire notamment dans le cadre de l'appel à projet « Territoire économe en ressources » dont la CAN est lauréate

Actions déjà réalisées 2015-2016

2015 : Initiation d'une démarche d'écologie industrielle territoriale (EIT) visant à améliorer les performances environnementales et économiques des acteurs du territoire par une gestion optimisée de leurs flux, reposant sur la création de synergies interentreprises – en partenariat avec le PTCE

2015 : La CAN est lauréate « zéro déchets, zéro gaspillage » et « Territoire Econome en ressources »

2015-2016 : Dans les marchés publics ZAE, intégration de la mention « recyclage et réemploi » des matériaux plutôt qu' « extraction ».

2015-2016 : Soutien au développement des marchés de producteurs locaux et bio dans les communes de la CAN

2016 : Projet de valorisation des déchets verts en paillage et bois-énergie : études de faisabilité en cours

Parties prenantes

Vice-Présidents en charge : Développement économique / Environnement et déchets

Pilotage technique : Directeur Développement économique / Directrice Régie des déchets ménagers

Partenaires (ou pilotes) : Chambres consulaires/communes/CD79/CR/acteurs du monde agricole

Lien avec autres programmes : SDEC

Type d'action Accompagnement/sensibilisation/com

Date de lancement 2013

Date prévisionnelle de finalisation 2018 (TER)

N° Cit'ergie 1.1.5/3.6.2/6.3.1/6.3.3

Indicateurs Nombre de filières courtes sur le territoire

Budget Entre 55 000 et 65 000€/an

Action engagée

Action programmée

Nouvelle action

Développer les énergies renouvelables sur le territoire de la CAN

Action 17

Contexte

Jouissant d'un ensoleillement important et de ressources locales à fort potentiel de valorisation énergétique, la CAN souhaite mieux connaître le potentiel de développement d'énergies renouvelables sur son territoire, en vue de favoriser leur production.

Les mesures

- 1 Etudier le potentiel de production d'énergies renouvelables sur le territoire de la CAN
- 2 Accompagner les porteurs de projet privés dans le cadre d'installations énergies renouvelables
- 3 Accompagner et soutenir la mise en œuvre de projets de production d'énergies renouvelables et de valorisation énergétique

Actions déjà réalisées 2015-2016

2016 : La base de l'étude de potentiel énergies renouvelables est intégrée dans l'étude SCOT-PLUID, en cours de consultation (lancement en novembre 2016). Cette base sera complétée par une seconde consultation permettant d'établir le schéma directeur.

2016 : La CAN accompagne 2 projets de méthanisation en cours sur le territoire

2016 : Etude de faisabilité en cours pour la valorisation des déchets verts (déchetteries CAN) en bois-énergie.

Parties prenantes

Vice-Présidents en charge : Développement durable / Environnement et déchets

Pilotage technique : Directeur Aménagement du Territoire / Directeur Régie des déchets ménagers

Partenaires (ou pilotes) : –

Lien avec autres programmes : SCOT PLUI-D

Type d'action Etude

Date de lancement 2013
Date prévisionnelle de finalisation Action récurrente

N° Cit'ergie 1.2.1/2.2.1/2.2.2/3.3.2/3.3.3/3.5.2/3.6.2/6.3.4/6.5.2

Indicateurs Potentiel identifié par EnR sur le territoire

Budget Coûts de fonctionnement interne
50 000€ pour l'étude de potentiel EnR

Action engagée

Action programmée

Nouvelle action



Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20161121-C07-11-2016-1-DE
Date de télétransmission : 24/11/2016
Date de réception préfecture : 24/11/2016

Installer des équipements énergies renouvelables sur le patrimoine de la CAN

Action 18

Contexte

En complément de son action de maîtrise de l'énergie menée sur l'ensemble de ses bâtiments et zones d'activités économiques, la CAN souhaite renforcer la part de production d'énergies renouvelables sur son propre patrimoine.

Les mesures

- 1 Installer du solaire photovoltaïque sur les équipements CAN
- 2 Développer d'autres équipements « énergies renouvelables » (biomasse, ...)

Actions déjà réalisées 2015-2016

2016 : Intégration d'un système photovoltaïque en auto-consommation au projet de construction de la station d'épuration d'Aiffres (action TEPCV)
2016 : Etude pour la mise en place d'une chaudière bois granulés pour le futur centre technique du vallon d'Arty.

Parties prenantes

Vice-Présidents en charge : Equipements / Développement durable / Environnement et déchets

Pilotage technique : Directeur Patrimoine logistique énergies / Directeur Aménagement du Territoire / Directeur Régie des déchets ménagers

Partenaires (ou pilotes) : –

Lien avec autres programmes : Pas de liens spécifiques

Type d'action Etude/Investissement

Date de lancement 2013

Date prévisionnelle de finalisation 2017 (PV STEP Aiffres)

N° Cit'ergie 2.2.1/2.2.2

Indicateurs Taux de couverture par les EnR des besoins de chaleur et d'électricité (%)

Budget 54 000 € pour le projet Photovoltaïque sur la STEP Aiffres

Action engagée

Action programmée

Nouvelle action



Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20161121-C07-11-2016-1-DE
Date de télétransmission : 24/11/2016
Date de réception préfecture : 24/11/2016

Axes à programmer

pour répondre à la loi sur la transition énergétique

DEVELOPPER LES RESEAUX DE CHALEUR ET DE FROID

Objectif 5

AMELIORER LA QUALITE DE L'AIR SUR LE TERRITOIRE

Objectif 6

S'ADAPTER AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Objectif 7